

**Communiqué de Presse**

**Coup d’envoi d’un roadshow national**

**sur l’agrégation agricole « nouvelle génération »**

30/11/2021 - M. Mohammed Sadiki, Ministre de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a donné le mardi 30 novembre 2021 le coup d’envoi officiel du **roadshow national sur l’agrégation agricole « nouvelle génération »** qui s’inscrit dans le cadre de la déclinaison de la nouvelle stratégie de développement agricole « Génération Green 2020-2030 ».

Piloté par l’Agence pour le Développement Agricole (ADA) et organisé en étroite collaboration avec l’ensemble des Directions Régionales de l’Agriculture, cet événement a pour principal objectif de sensibiliser et mobiliser les différents acteurs et intervenants pour dynamiser le processus de mise en place des projets d’agrégation de nouvelle génération, une approche d’organisation professionnelle dans les différentes chaines de valeur agricoles.

Programmé pour couvrir toutes les régions du Royaume, ce roadshow est l’occasion de faire le point sur l’état des lieux et les acquis de l’agrégation agricole et de présenter son renforcement par le nouveau dispositif réglementaire avec la mise en œuvre de deux nouveaux arrêtés d’application de la loi 04-12 portant sur l’agrégation agricole et qui renforcent le partenariat entre les agrégateurs et les agrégés. Ce dispositif apporte une importante simplification et assouplissement des procédures ainsi qu’une révision des critères et des normes d’éligibilité, l’intégration de nouveaux modèles d’agrégation et de nouvelles filières de production, la mise en place d’un taux préférentiel pour les incitations octroyées au matériel d’élevage ainsi que pour l’aménagement hydro-agricole et le matériel d’équipement agricole.

Dans son mot d’ouverture, le ministre a souligné que l’encouragement de l’agrégation agricole fait partie des mesures prises pour développer et moderniser l'agriculture nationale. Il s’agit d’une approche qui permet d’organiser les petits producteurs pour un meilleur encadrement et de leur faciliter l’accès au marché et à la valorisation de leur production. Il a ajouté que l'Etat lance une nouvelle génération de projets d’agrégation agricole qui joueront le rôle de pôles régionaux et nationaux de transmission des nouvelles technologies notamment aux petits et moyens agriculteurs. Ainsi, plus de 200 projets d’agrégation nouvelle génération ont été identifiés dans différentes régions du Royaume dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Génération Green 2020-2030 ».

Cette nouvelle génération de projets d’agrégation s’inscrit dans les deux fondements de la Génération Green. Ainsi, dans le premier qui donne la priorité à l’élément humain et à son développement notamment à travers l’émergence et l’extension d’une classe moyenne agricole, ce nouveau dispositif d’agrégation promeut l’essaimage de nouveaux modèles d’organisation, de coopératives agricoles et de groupement, combinant offre de valeur économique et sociale. Dans le deuxième fondement de la stratégie, qui concerne la pérennisation du développement agricole et la consolidation d’une agriculture résiliente et éco-efficiente, ce modèle ambitionne de propulser vers l’avant des projets d’agrégation innovants autour des chaines de valeur, permettant d’étendre l’encadrement, l’accès à la technologie, à la valorisation et aux circuits de commercialisation, notamment pour les petits agriculteurs.

Pour rappel, l’agrégation agricole introduite par le Plan Maroc Vert est un modèle novateur de partenariat entre l’amont productif et l’aval commercial et industriel. Elle permet aux petits agriculteurs agrégés de tirer profit des techniques modernes de production, de valorisation, de financement et d’accès aux marchés intérieurs et extérieurs. Pour leur part, les agrégateurs assurent l’approvisionnement de leurs unités agro-industrielles en accédant à une plus grande capacité de produits de qualité, avec une traçabilité garantie et ce, dans le cadre d’un partenariat « win-win ».

Ont pris part à cet événement des agrégateurs potentiels, des investisseurs dans le secteur agricole et agroindustriel, les professionnels, les chambres de l’agriculture, la Confédération Marocaine de Développement Agricole et Rurale, les interprofessions, ainsi que plusieurs hauts responsables du ministère.